

Mieux connaître le collège Marie Marvingt (ex la Neustrie)



Construit en 1969 et entièrement réhabilité, le collège Marie Marvingt (ex-la Neustrie) est un établissement péri-urbain agréable. Anciennement collège la Neustrie, l'établissement a voulu donner le nom d'une femme illustre et inspirante depuis cette année 2022.

L'offre de formation est diversifiée (anglais, allemand, espagnol, latin), les pratiques pédagogiques et éducatives sont riches et les personnels sont engagés (58 professeurs, 10 assistants d'éducation, 12 agents et 11 personnels administratifs).

Le collège est bien équipé en informatique : vidéos projecteurs dans toutes les salles, 1 salle multimédia, 15 ordinateurs au Centre de documentation, 15 ordinateurs en SEGPA, des PC dans chacune des salles de technologie, 2 salles avec des ordinateurs mobiles, 2 blocs de tablettes... Ce sont plus de 150 ordinateurs et tablettes dont bénéficient les élèves et les personnels.

Les élèves de 6^e cette année ont été répartis dans 6 classes. Chacune de ces divisions rassemble entre 23 et 25 élèves.

Un collège de la réussite

Cet environnement et ce dynamisme produisent de bons résultats. 95,1 % de réussite au brevet des collèges dont 70 % de mentions (28% de mentions très bien / 22% au niveau académique). 77,2% des élèves ont été orientés en seconde générale et technologique en 2021 (63,2% au niveau académique) et 98,3% de ces élèves ont obtenu leur premier vœu d'affectation. Les élèves qui le souhaitent peuvent bénéficier du dispositif devoirs faits afin d'effectuer leur travail au collège plutôt qu'à la maison.

Des activités périscolaires nombreuses et variées

Les 711 élèves du collège bénéficient de multiples activités en dehors du temps scolaire notamment grâce à une association sportive très dynamique. Les sorties pédagogiques, très nombreuses (plus de 60 actions et projets en 2019-2020), permettent aux élèves d'accéder à une ouverture culturelle riche.

Exemples d'activités :

Sorties VTT	Activités pleine nature	Tennis	Club de musique
Double dutch	CDI	Volley-ball	Club cinéma
Parkour	Badminton	Escalade	Tennis de table
Foyer socio-éducatif	Animations service jeunesse de la mairie 2 fois/semaine	Natation	Atelier développement durable

Le projet d'établissement 2018-2022 résume, à travers ses trois axes, la politique du collège Marie Marvingt :

Axe 1 : Assurer la réussite de tous en donnant du sens aux apprentissages

Axe 2 : Former des citoyens responsables, le vivre ensemble

Axe 3 : Ouverture vers l'extérieur

Bienveillance, fermeté et exigence constituent la politique de l'établissement.

Les entrées et sorties sont contrôlées. Les élèves doivent montrer leurs carnets de correspondances (Ils ne peuvent quitter l'établissement avant 17h que si les parents les y ont autorisés). Les adultes passent par l'accueil et déclinent leur identité. En cas d'absence d'un élève, la famille est aussitôt informée par SMS.

Le service de restauration, sous forme de self-service, est de qualité. Les repas sont préparés quotidiennement, sur place, par un chef et son équipe.

Le forfait pour les demi-pensionnaires au forfait 4 jours est de 428.40 € par an.

Les circuits courts d'approvisionnement sont privilégiés et le bio est de plus en plus introduit dans les menus.

L'environnement est au cœur des préoccupations de l'établissement et beaucoup d'actions sont engagées.

Une politique de développement durable d'envergure est mise en place (tri des déchets, mise en place du compostage pour l'ensemble des déchets organiques du restaurant, jardin pédagogique, poulailler à venir, atelier développement durable, politique de tri des papiers, cartons, actions de prévention, de sensibilisation...).

Grâce à l'environnement numérique de travail e-lyco et le logiciel pronote, il est possible de suivre au quotidien l'emploi du temps des élèves, l'évolution des notes et le cahier de texte numérique. Une messagerie électronique dédiée rend possible les échanges avec les personnels enseignants et les services de l'administration.



Le collège Marie Marvingt est un établissement dynamique où les élèves s'épanouissent.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à visiter le site du collège :

<https://laneustrie.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

Les grandes étapes liées à l'entrée en 6^e

● La demande d'affectation au collège est à formuler auprès du directeur de l'école fréquentée en CM2 :

Mi-mars : Le directeur d'école remet à la famille une «fiche de liaison, volet 1 ». Elle est à vérifier (état civil, adresse) et à lui restituer, signée, dans les jours suivants.

Fin mars : Le directeur d'école remet à la famille une «fiche de liaison, volet 2 ». Le collège public de secteur y est indiqué (déterminé grâce à l'adresse déclarée sur le volet 1). Cette fiche est à valider pour confirmer le choix du collège pour la rentrée. Elle est à restituer au directeur pour début avril.

Mi-juin : Une commission d'affectation se déroule à la Direction Académique. Celle-ci arrête la liste définitive des élèves affectés en 6^e, et la transmet au collège.

● L'inscription administrative a lieu au collège fin juin

Fin juin : La famille est invitée par le collège à venir procéder à l'inscription administrative définitive de son enfant sur des créneaux définis qui seront communiqués aux familles via les écoles et sur le site internet du collège.

Lorsque la liste des élèves affectés est connue par le collège et les écoles, une commission dite d'« harmonisation » réunit les professeurs des écoles et les enseignants du collège. Y sont étudiés les regroupements d'élèves et la répartition des élèves des différentes écoles dans les différentes classes. Les enseignants s'assurent que des binômes voire trinômes positifs soient dans la même classe et que les inimitiés soient séparées dans la mesure du possible. Les aménagements à la scolarité sont évoqués et les problématiques de santé transmises à l'infirmière.

Jusqu'au moment de l'inscription, les élèves intéressés peuvent choisir en plus de l'anglais, une deuxième langue vivante : l'allemand. Ils intégreront alors la classe bilangue anglais-allemand. Il est aussi possible de choisir l'allemand en 5^e (LV2 Allemand). Voir le site internet du collège.

● Rentrée des 6^e jeudi 1^{er} septembre 2022

Le 1^{er} jour de la rentrée, le jeudi 1^{er} septembre (9h à 16h), est exclusivement réservé à l'accueil des élèves de 6^e afin qu'ils puissent découvrir sereinement leur collège. Les élèves de 6^e ont tous un casier et des toilettes séparées leur sont réservées (bâtiment différent).

● Les bourses de collège (pour les familles concernées)

Les demandes sont à formuler en ligne par les parents au mois de septembre (contacter le service gestion en cas de problème d'accès internet). Les instructions précises sont données aux familles par le biais des enfants, et sur le site e-lyco du collège. Une demande peut concerner aussi bien un élève demi-pensionnaire (montant déduit de la facture de demi-pension) qu'un élève externe (montant versé directement à la famille).

A titre indicatif, pour l'année scolaire 2021-2022, les montants de la bourse des collèges étaient de 105 € (échelon 1), 294 € (échelon 2) ou 459 € (échelon 3) pour l'année scolaire.
Pour toute question, s'adresser au service de gestion.